

L'ASSURABILITÉ DES NOUVEAUX MODES CONSTRUCTIFS

LE PRINCIPE DES TECHNIQUES COURANTES & NON COURANTES



LA GARANTIE DÉCENNALE EN FRANCE

■1978: loi Spinetta

- Définition de la **garantie décennale** en France
- Mise en place de deux assurances obligatoires
 - Responsabilité civile décennale (RCD)
 - Dommages-Ouvrage (DO)
- Comment assurer les produits et procédés mis en œuvre ?
 - Mise en place de conventions entre société d'assurances
 - Création des techniques courantes (TC) et techniques non courantes (TNC)



02/03/2023 **2**



POURQUOI METTRE EN PLACE LE SYSTÈME TC / TNC ?

Délicat équilibre

- Nécessité d'analyser et de maîtriser le risque de désordres
- Besoin d'innovation



















construction

COMMISSION PRÉVENTION PRODUITS (C2P)

La commission Prévention Produits mis en œuvre (C2P), outil d'analyse de risques

des acteurs du bâtiment

Rôles

- Améliorer les produits et les textes qui régissent leur mise en œuvre en prenant en compte la pathologie;
- Éviter que de nouveaux produits ou textes ne soient à l'origine d'une sinistralité importante et répétée ;
- Attirer l'attention des professionnels lors de leurs choix techniques sur des produits et/ou procédés susceptibles de présenter des désordres.

Composition

- Pilotée par l'AQC
- Organisations professionnelles





TECHNIQUE COURANTE, TECHNIQUE NON COURANTE

Agence qualité construction

- Technique courante (TC) : cas général.
 - Techniques ayant un retour d'expériences large et probant.
 - Incluent dans les conditions générales des contrats d'assurance
- Technique non courante (TNC): cas particulier.
 - Techniques susceptibles d'engendrer des risques de sinistres ou disposant d'un retour d'expériences étroit.
 - Peuvent faire l'objet de conditions spéciales de souscription d'assurance





02/03/2023 **5**



Agence qualité construction

MON PRODUIT EST-IL EN TECHNIQUE COURANTE?

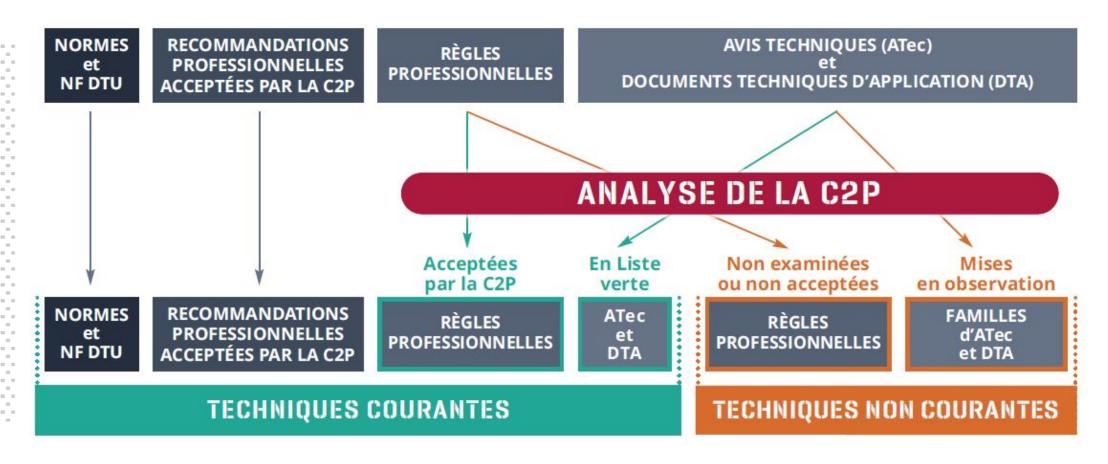




Agence qualité construction

LE TABLEAU DE LA C2P

DOMAINE D'ANALYSE DE LA C2P

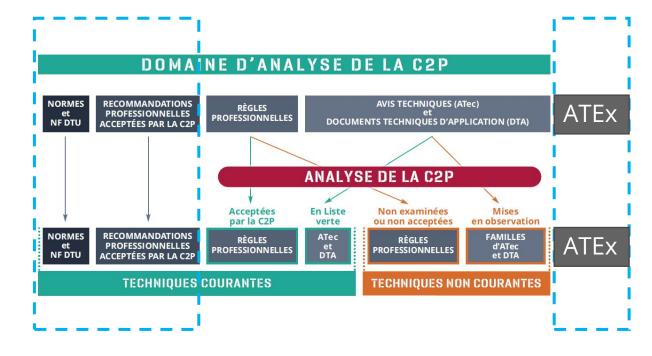




LES PRODUITS ET PROCÉDÉS EN TECHNIQUE COURANTE

Agence qualité construction

- Normes produits, normes de calcul (Eurocode) et NF DTU
 - Payantes, sur les sites de l'AFNOR ou de Batipedia
- Recommandations professionnelles
 - Gratuites sur https://programmepacte.fr/catalogue
 - Listées dans la Publication semestrielle de la C2P
- Appréciation technique d'expérimentation (ATEx) avec avis favorable



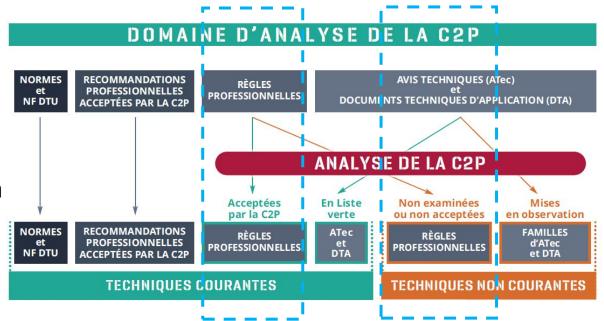


LES PRODUITS ET PROCÉDÉS ANALYSÉS PAR LA C2P RÈGLES PROFESSIONNELLES

Agence qualité construction

Règles professionnelles

- Rédigées par des organismes professionnels du bâtiment
- Disponibles auprès de ces organismes professionnels.
- Règles professionnelles acceptées pa la C2P
 - Technique courante
 - Liste disponible dans la Publication semestrielle de la C2P
- Règles professionnelles non examinées ou non acceptées
 - Technique non courante.





LES PRODUITS ET PROCÉDÉS ANALYSÉS PAR LA C2P

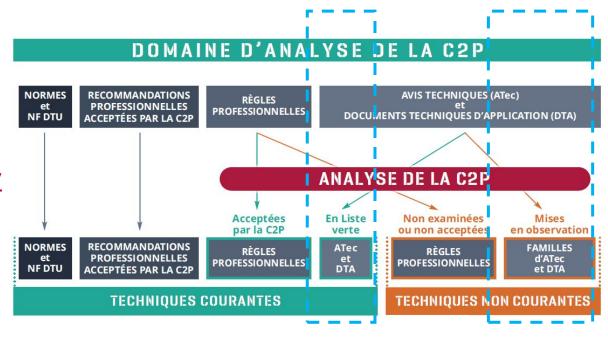
AVIS TECHNIQUE ET DOCUMENT TECHNIQUE D'APPLICATION

Avis technique et DTA

- Délivrés par la CCFAT et instruit par le CSTB
- Disponibles sur <u>https://evaluation.cstb.fr/fr/rechercher/</u>

Avis technique ou DTA en liste verte de la C2P

- Technique courante
- https://liste-verte-c2p.qualiteconstructi
- Avis dechnique ou DTA mis en observation
 - Technique non courante.
 - Liste des mises en observation disponible dans la Publication semestrielle de la C2P





LES PRODUITS ET PROCÉDÉS EN TECHNIQUE NON COURANTE

Le reste des documents : ETN, Pass Innovation Vert, avis de chantier...

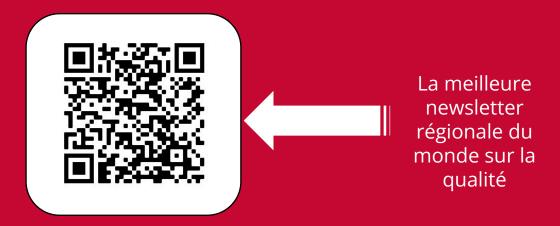
Attention à respecter le domaine d'emploi précisé dans les documents.

Exemple dans un DTU : « Le présent document s'applique aux bâtiments contenant des locaux à faible ou moyenne hygrométrie. »

Exemple dans un avis technique : « Mise en œuvre exclusivement sur charpente bois (chevrons avec liteaux), en surimposition de couvertures en ardoises, uniquement en pose à "pureau entier". »



Merci de votre attention



Délégation régionale Rennes

Émilie Roch-Pautet Chez Vivement Lundi! 11, rue Denis Papin 35000 Rennes

T 06 98 02 34 87

M e.rochpautet@qualiteconstruction.com

11bis, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris | **T** 01 44 51 03 51 | https://qualiteconstruction.com









